

Procès-verbal

14^{ème} Assemblée ordinaire des Délégués de l'ASGT Samedi 24 mars 2018

Début : 10h00

Fin : 12h43

Lieu : Salle Communale de Veyrier

PV à valider lors de l'AD de mars 2019

Ordre du Jour

1. Ouverture et constitution de l'Assemblée, nomination des scrutateurs
 2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 18 mars 2017
Disponible sur le site : <https://www.a-s-g-t.ch/index.php/documents-asgt>
 3. Rapport de gestion 2017
 4. Compte rendu financier 2017
 5. Rapport des vérificateurs des comptes
 6. Discussion et approbation des rapports
 7. Fixation des cotisations 2018
 8. Présentation, discussion et approbation du budget 2018
 9. Démissions et Elections :
 - 9.1 Démission du Président
 - 9.2 Election du Président
 - 9.2 Démissions au Comité
 - 9.3 Elections au Comité
 - Postes vacants : Secrétaire, Directeur de tir 300m et Porte Drapeau
 - 9.4 Désignation d'une Société à la vérification des comptes
 10. Informations et divers
 - 10.1 Information au sujet des cartes-couronnes
 - 10.2 Information sur le CRP
 - 10.3 Divers
 11. Remise de prix à des Jeunes Tireurs
 12. Distribution des prix et médailles
 13. Propositions des Sociétés
-

Président :

- M. André MAURY

Procès- Verbal :

- Mme Sandra CEREGHETTI

Présences :

- | | |
|-----------------------------------|----|
| • Sociétés | 20 |
| • Délégués | 55 |
| • Membres d'honneur | 9 |
| • Membres du comité | 7 |
| • Membres ayant droit de vote | 71 |
| • Majorité moitié des votants + 1 | 37 |

Scrutateurs :

- M. Carlos ROSSI (Société de Tir de Veyrier)
- M. Antoine DESCOMBES (Société Militaire du Canton de Genève)

1. Ouverture et constitution de l'Assemblée, nomination des scrutateurs

Le Président prie l'assemblée de se lever pour l'entrée du drapeau.

Le Président salue les délégués des Sociétés Genevoises et les invités. Il salue tout particulièrement La Maire de Veyrier **Mme Marlyse ROSTAN**.

Un remerciement chaleureux à la commune de Veyrier pour l'accueil de l'assemblée et la mise à disposition de la salle.

Le Président fait remarquer l'importance de ces gestes et attentions, accordées aux associations, qui sont plus que des soutiens. Il remercie et félicite également la commune de Veyrier qui est une des 6 communes du canton de Genève à accueillir un stand de tir. Il indique aussi, sans trahir un secret d'alcôves, que ce stand va vraisemblablement évoluer ou s'enterrer ces prochaines années. L'esprit qu'il y règne est convivial et compétitif, les tireurs sportifs de Veyrier sont souvent sur les podiums.

Le Président salue les personnalités suivantes, qui ont spontanément répondu à notre invitation :

M. Jérôme FELLE, Directeur général de l'Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires,

M. Eric LEYVRAZ, Président du Grand Conseil,

Mme Marlyse ROSTAN, Maire de la Ville de Veyrier,

M. Le Brigadier Yvon LANGEL, Cdt rég territoriale 1,

M. Nicola SQUILLACI, chef de service de la protection civil et des affaires militaires, cdt d'ar,

M. Le Lt-Col Richard ANDRE, Officier Fédéral de Tir 1,

M. Le Lt-Col Richard HAUSER, Commandant du bataillon de carabiniers 14,

M. Antonio STRAPPAZZON, de la Fondation pour la conservation de la Maison du Général Guillaume Henri DUFOUR,

M. Claudio SARICCO, de l'Association Genevoise des Sports,

M. Ruedi MEIER, Représentant de la Fédération Suisse de Tir,

M. Urs JENNY et M. Daniel MARGAIRAZ, du Centre Romand de Performance,

M. Pierre-André HAAS, ancien Président et **M. Jean-Luc CLOUX**, représentants de la Société Vaudoise des Carabiniers,

M. Yannick VERNIER, Président et **M. Reto MULLER**, de la Fédération Jurassienne de Tir,

M. Pierre-Alain SCHWARB, de l'Association Jurassienne Bernoise Sportive de Tir,

M. Bertrand BISE, Représentant de la Société Cantonale des Tireurs Fribourgeois,

M. Jean-Denis SAUSER, Représentant de la Société Neuchâteloise de Tir Sportif,

Mme Vivienne DUPPENTHALER, Membre de la Commission de Tir du C10m et du C50m,

M. Claude MAILLEFER, Responsable du Concours Fédéral de Sociétés C50m,

M. Michel FRANCEY, **Président d'honneur de l'ASGT** ainsi que **7 Membres d'Honneur**

M. Otto KUNZ, ancien Président de l'ASGT.

Pour finir, le Président salue les délégués et les déléguées de l'Association Sportive Genevoise de Tir et plus particulièrement ceux qui sont présents pour la première fois.

Le Président informe l'assemblée que de nombreuses personnes se sont excusées :

M. Pierre MAUDET, Conseiller d'Etat en charge du Département de la Sécurité et de l'Economie (représenté par **M. Jérôme FELLEY**),
M. Olivier JORNOT, Procureur Général,
M. François LONGCHAMP, Président du Conseil d'Etat,
M. Rémy PAGANY, Maire de Genève,
Mme Laurence FEHLMANN RIELLE, Conseillère Nationale,
Mme Liliane MAURY-PASQUIER, Conseillère Nationale,
M. Manuel TORNARE, Conseiller National,
M. Le Cdt de Corps Philippe REBORD, Chef de l'Armée,
M. Le Cdt de Corps Aldo SCHELLENBERG, Cdt des Forces Aériennes,
M. Le Col EMG Urs LOFFËL, Cdt Place d'Arme et de l'ER Sauvetage 76,
Mme Katrin STUCKI, Cheffe du Tir hors du service,
M. Yves BEZANÇON, Directeur du Centre Logistique et Militaire,
M. Lt-Col Pierre Olivier MOREAU, Commandant ai du Bat Chars 17,
M. Olivier MUTTER, Commission Cantonale d'Aide au Sport,
M. Denis MASTROGIACOMO, Chef de l'Etat-Major Cantonal de Liaison Territorial Genève,
M. Lucas FILLIPINI, Président de la Fédération Suisse de Tir,
M. Silvan MEIER, Communication FST,
M. Hugo PETRUS, Président de la Fédération Sportive Valaisanne de Tir,
M. Yves FURER, Président de la Société Vaudoise des Tireurs Sportifs,
Ainsi que **11 Membres d'Honneur**.

La parole est donnée à M. Alain MERKLI, Président de la Société de Tir de Veyrier, organisateur et support logistique de cette assemblée qui présente sa société de tir.

Le Président remercie M. Alain MERKLI, et le félicite pour l'ensemble de sa société, pour son engagement, mais aussi pour les réalisations à venir de sa société. Le Président le remercie également de son aide pour l'organisation de cette manifestation.

La parole est donnée à Mme Marlyse ROSTAN, Maire de la Commune de Veyrier, afin d'apporter le message des autorités et de présenter sa commune.

Le Président remercie Madame la Maire pour l'honneur de sa présence, pour ses paroles, et la prie de transmettre les remerciements du jour aux Veyrites.

HOMMAGE AUX DISPARUS

Le Président fait remarquer que la grande famille des tireurs perd annuellement des membres fidèles et dévoués qui ont été actifs dans différentes fonctions de leurs sociétés en n'ont jamais ménagé leur engagement, soit dans le temps consacré, soit dans la durée.

Il demande à l'assemblée de se lever et nomme les disparus :

Jean BERNARD, Membre EAN, médaille du mérite en 2001 et octogénaire en 2015.

Jean BLULLE, Membre de la Société de tir la Chênoise.

Jean-Luc BIOLEY, Membre de la Société Servir Police.

Jacques BOCQUET, Membre du comité de la Fraternelle de Bernex depuis 1983. Directeur JT de 1983 à 1986, puis Président de la Fraternelle de 2002 à 2010.

Ernest BRUTSCH, Membre EAN, et vérificateur aux comptes de 1974 à 2006. Médaille du mérite en 1994. Octogénaire en 2005, et membre d'honneur en 2007.

Michel CONTI, Membre des Carabiniers de Jussy puis de la Fraternelle de Bernex depuis 1988.

Léonard FONTAINE, Membre d'Honneur et moniteur de tir de la Société de tir de Laconnex.

Bernard FOSSERAT, Vice-président de la Société Satigny-Russin-Dardagny, ainsi que directeur de tir du 300m.

Charles FOURNIER, Membre d'honneur de la Fraternelle de Bernex. Membre du comité de la Fraternelle de Bernex de 1971 à 2005. Directeur tirs sportifs de 1973 à 1982, et membre du comité de la Société Cantonale de Tir de 1979 à 1982.

René GERBER, Membre actif octogénaire de la Société de tir de Versoix. Membre de la Société Militaire de Genève et instigateur des tirs à l'étranger.

Meinrad GOBET, Membre EAN et médaille du mérite en 1984. Membre de la Société de tir la Chênoise.

Georges GORGERAT, Membre EAN, sous-directeur de tir 300m de 1985 à 1989. Médaille du mérite en 1995 et octogénaire en 2008.

Marcel ISELI, Membre d'honneur des tireurs vétérans. Il a travaillé chez Swissair dont il faisait partie de l'équipe de tir à Genève. Il faisait partie de la Société de tir sportif Genève depuis au moins 30 ans. Il tirait aux C50 et C10.

Claude LADERMANN, Membre actif de la Société de tir La Centrale de Carouge, depuis plus de 20 ans. Brillant tireur au fusil et au pistolet, il a gagné de nombreuses maîtrises et de médailles au cours de sa longue carrière sportive. Il a eu la fonction de munitionnaire durant 5 ans dans le comité.

Louis LAMON, Membre EAN, commissaire de 1963 1969, sous-directeur de tir de 1969 à 1976, directeur de tir de 1976 à 1979. Médaille du mérite en 1997 et octogénaire en 2004.

Claude MUGNIER, Membre actif de la Société de tir de Versoix.

Claude MINOTTI, Membre EAN, commissaire de 1997 à 2000, de 2002 à 2006, de 2007 à 2011, de 2012 à 2016 et médaille du mérite en 2012.

Maurice PALA, Président en activité de la Société de tir la Chênoise.

Vincent PAMPALONI, Membre EAN et commissaire de 2004 à 2008.

Christian RICHARD, Membre d'honneur et ancien Directeur de Tirs de la Société de Tir Pro-Helvetia.

Paolo SERRA, Membre de la Société de tir sportif Genève et membre d'honneur de l'Association Sportive Genevoise de Tir.

Walter STAUB, Membre de la Fraternelle de Bernex depuis 1967.

Le Président ouvre la 14ème assemblée de l'Association Sportive Genevoise de Tir.

Elle a été convoquée conformément aux statuts.

Il invite les délégués qui prendront la parole à s'annoncer, attendre que l'on apporte le micro et ensuite donner leur nom, prénom et société représentée, avant de formuler leurs questions ou remarques.

Il rappelle que les décisions se votent à main levée ou à bulletin secret, à la demande de ¼ des délégués ayant droit de vote.

Le Président demande s'il y a des remarques concernant l'ordre du jour :

Aucune demande de modification n'est demandée.
--

L'assemblée se compose de la manière suivante :

Sociétés représentées	20
Délégués présents	55
Membres d'honneur	9
Membres du comité	7
Membres ayant droit de vote	71
Majorité moitié des votants + 1	37

Le Président ne participe au vote qu'en cas d'égalité.

Le Président nomme les scrutateurs :
M. Carlos ROSSI et M. Antoine DESCOMBES

2. Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire des délégués du 18 mars 2017.

Le Président rappelle à l'assemblée que le PV de la 13^{ème} assemblée des délégués du 18 mars 2017 à Versoix, Salle communale Adrien Lachenal, est disponible sur le site de l'ASGT : <https://www.a-s-g-t.ch/index.php/documents-asgt>

Le PV de la 13 ^{ème} assemblée ordinaire des délégués est accepté.

3. Rapport de gestion 2017

Le Président commence son rapport en rendant hommage à ceux qui ont propulsé Genève sur les plus hautes marches des podiums au niveau Suisse, il rappelle que ces résultats ne sont pas le reflet du travail d'un jour, mais bien celui d'une vie consacrée prioritairement au tir. Il félicite ces champions et ces championnes particulièrement nombreux et nombreuses en 2017.

Le Président énumère la liste de ces champions et ces championnes ainsi que leurs titres.

Le palmarès est disponible dans le rapport annuel 2017.

Le Président invite l'assemblée à les applaudir.

Rapport du Président

Il indique qu'à Genève, le tir se porte de mieux en mieux, il est le troisième sport au nombre de licenciés.

Il tient à souligner particulièrement, parmi tous les podiums, les résultats de Mlle Jennifer KOCHER, une Arquebusière junior de 15 ans, double médaillée, Championne Suisse C50, match couché, médaille d'or avec 615 pts, et médaille de bronze C50 match 3 positions. Il remercie sa Société, l'Arquebuse et Navigation, de créer des conditions favorables au développement de tels talents.

Il informe également de l'engouement pour les cours de jeunes tireurs avec 750 inscriptions. L'ASGT a dû répondre par la négative à 250 jeunes par manque de places dans les cours.

Il remercie encore une fois la collaboration avec le bureau des armes, pour l'analyse des candidats au cours de Jeunes tireurs. Il indique qu'une proposition pour des cours PAC et FAC a été envoyée aux jeunes à qui l'ASGT n'a pu proposer un cours JT. Fort de ces problèmes de gestion des ressources, les médias ont relayé l'affaire, sous la forme d'un article. Ceci a eu comme conséquence d'éveiller l'intérêt de nos politiciens. Dès lors, l'ASGT commence modestement à planter quelques jalons dans l'encadrement politique genevois, en rappelant aussi, que la motivation de répondre favorablement aux jeunes est constante, mais aussi que la place manque ; l'ASGT rappelle aussi, à qui veut l'entendre, que le stand cantonal est menacé de fermeture. La formation des JT est un des arguments phares pour la nécessité de la conservation d'un stand cantonal dans notre Canton.

Il informe également que la société de Veyrier tient la première place au niveau suisse au nombre de participants aux cours, troisième pour l'Arquebuse et Navigation et quatrième pour la Fraternelle de Bernex.

Concernant la problématique du remplacement du stand cantonal de Bernex. Plusieurs rebondissements ont eu lieu: Le président informe l'assemblée que certains membres du comité ont été auditionnés, une deuxième fois, par la commission de l'aménagement, afin de faire valoir leurs inquiétudes, concernant la fermeture du stand cantonal, sans solution de remplacement pour le futur.

Ils ont notamment pu évoquer l'avenir du tir sportif, les entraînements, l'organisation de concours cantonaux, fédéraux et européens, l'accomplissement des tirs obligatoires, l'organisation de cours JT, et la mise à disposition d'infrastructures pour les troupes faisant service à Genève.

Suite à la décision positive de la Commission, la motion a été transmise au Grand Conseil, qui est entré en matière sur le problème du remplacement du stand cantonal plus que centenaire, qui l'a validée, à son grand soulagement, et l'a transmise au Conseil d'Etat qui devrait statuer sur cet objet dans les 6 mois.

Le Président a bon espoir qu'une solution à long terme soit trouvée et qu'une place pérenne sera reconnue et attribuée. Pour rappel, la fermeture est programmée pour fin 2019.

L'avenir de notre sport passe bien évidemment par la relève, mais aussi par les conditions favorables pour nous permettre de pratiquer notre sport.

Le combat n'est pas seulement genevois, il va aussi se jouer à Berne : l'adaptation de la directive européenne sur les armes va prochainement passer devant les chambres, sur l'initiative de la FST.

Comme le Président l'annonçait, cette année était sa dernière. Fort est de constater que, la tâche qui lui avait été attribuée, n'a pas été le fleuve tranquille qu'on lui avait décrit, mais la satisfaction a toujours été au rendez-vous.

Le Comité de l'ASGT a trouvé ses marques avec les nouvelles personnes engagées, il est vrai qu'il reste encore des places vacantes, mais il tient à remercier profondément celles et ceux qui l'ont soutenu dans sa tâche et s'excuse auprès des personnes qu'il aurait, parfois, froissée ou rabrouée. Il gardera cette expérience de commandement comme enrichissante, tant du point de vue des connaissances techniques du milieu du tir, que du point de vue humain. Des gens qu'il a pu rencontrer, il en ressort avec des amis.

Il assure encore une fois aux représentants des sociétés qu'ils peuvent compter sur l'ensemble du Comité de l'ASGT, pour défendre et rechercher des solutions pour les accompagner dans la pratique du tir sportif genevois.

Il rappelle qu'une Association n'est rien sans appuis techniques, financiers et politiques, il tient à les citer et les remercier :

L'ensemble des communes genevoises, pour leurs soutiens techniques et financiers, et qui assument leurs rôles au sein de la commission paritaire pour l'entretien des installations des lignes de tir, il remercie celles qui accueillent les stands genevois sur leurs terres et qui soutiennent leurs sociétés locales.

Il remercie :

M. Jérôme FELLE, Directeur général de l'OCPPAM, au nom de toutes les sociétés et de tous les tireurs genevois, pour le soutien qu'il apporte au tir en général.

Le Major Nicola SQUILLACI, nouveau Commandant d'arrondissement, nommé au 1^{er} janvier 2018, et son personnel administratif, et signale l'excellente collaboration dans le cadre des tirs obligatoires, et le remercie également pour le prix du SAM, toujours apprécié par le tireur récompensé.

M. Yves BEZENÇON, Directeur du Centre Logistique Civil et Militaire et son personnel, pour son aide aux sociétés toujours appréciée, soit au travers de la gestion de la munition, pour l'ensemble des sociétés du canton, ou pour la mise à disposition des infrastructures du stand de Bernex et le support technique pour les cours de jeunes tireurs, au travers de la mise à disposition des armes et de leur entretien.

Il remercie également la Commission Cantonale d'Aide au Sport, pour le soutien financier accordé à l'ASGT et à certaines sociétés de tir orientées vers la formation des jeunes. 4 sociétés ont sollicité cette aide.

La Ville de Genève pour le prix offert au meilleur JT, sous la forme d'un livre, ainsi que le SEVE pour les décorations florales de cette assemblée qui sont toujours appréciées.

Il adresse ses remerciements aux membres des comités des sociétés pour leur travail, leur dévouement sans failles, année après année, sans presque se plaindre.

Pour terminer, il tient à remercier très sincèrement les membres du Comité, du bureau de l'ASGT et les membres hors comité pour leur précieuse collaboration.

Puis, il termine par ces mots : conscient que, sans vous tous, rien ne serait plus possible. Je vous souhaite à tous une saison de tir 2018 de tous les feux, de tous les calibres et de toutes les distances. Salut respectueux à vous Tireurs et à vous Amis du tir.

« Que vive le tir sportif, que vive le tir à Genève »

Le Président donne la parole à M. le br Yvon LANGEL, Cdt Rég Territoriale 1 qui apporte le message des autorités militaires.

Le Président remercie M. Yvon LANGEL pour le message de l'armée et son temps précieux et compté.

4. Compte rendu financier 2017

Le Président passe la parole au caissier, M. David COUTAU qui présente les comptes, selon le bilan remis à l'entrée de l'assemblée accompagné du rapport annuel 2017.

Le Président remercie M. David COUTAU pour ce rapport, de qualité et de précision, il le remercie également pour l'ensemble de son travail tout au long de l'année.

Le Président propose de répondre aux éventuelles questions après le rapport des vérificateurs des comptes.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Les sociétés désignées vérificateurs des comptes par tournus sont :

La Fraternelle de Bernex, le Tell et Servir Police.

Le 7 mars 2018, les trois sociétés étaient présentes pour la vérification des comptes avec les représentants suivants :

- **M. Marc SCHMID**, Société la Fraternelle de Bernex
- **M. Christophe PLEE**, Société de tir militaire le Tell
- **M. Eric CHAMMARTIN**, Société de tir, Servir Police

M. Ronald CITHERLET de la société le Tell prend la parole pour lecture du rapport.

Le Président remercie les vérificateurs des comptes pour leur travail et pour leur rapport, ainsi que pour leurs questions pertinentes. Les vérificateurs recommandent l'acceptation du bilan.

6. Discussion et approbation des rapports

Le Président ouvre la discussion sur les trois rapports (de gestion ; compte-rendu financier et vérificateurs).

Il n'est pas demandé de discussion.

Le Président passe au vote à main levée.

Rapport de gestion, compte-rendu financier et vérificateurs des comptes.

Les trois rapports sont acceptés à l'unanimité, aucune abstention.
--

Le Président donne la parole à M. Ruedi MEIER, Délégué de la FST, qui nous fait l'honneur et l'amitié d'être parmi nous. Il profite de cet instant pour le remercier et transmettre les salutations à la FST.

M. Ruedi MEIER apporte la parole de la Fédération Suisse de Tir.

Le Président le remercie chaleureusement pour ses paroles, et indique que la présence d'un membre du comité de la FST est toujours appréciée.

7. Fixation des cotisations 2018

La parole est donnée au caissier M. David COUTAU, qui propose de conserver les cotisations comme votées l'année passée.

- | | |
|--------------------|-------|
| • 0 à 15 licences | 200.- |
| • 16 à 30 licences | 300.- |

• 31 à 50 licences	400.-
• 51 à 100 licences	650.-
• 101 à 150 licences	700.-
• 151 à 200 licences	800.-
• 201 à 250 licences	900.-
• 251 à 300 licences	1000.-
• 301 à 400 licences	1100.-
• Plus de 400 licences	1500.-

Les sociétés s'acquittent en plus d'une redevance de Frs. 2.50 par programme obligatoire et de Fr. 5.- pour les programmes terminés des Jeunes Tireurs de première année.

Le président demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est posée.

Le président passe au vote à main levée.

Les cotisations sont acceptés à l'unanimité, pas d'abstention.

8. Présentation, discussion et approbation du budget 2018

Le caissier expose les principales lignes du budget 2018 remis à l'entrée de l'assemblée, accompagné du rapport annuel 2017.

Le Président demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est posée.

Le Président passe au vote à main levée.

Le budget est accepté à l'unanimité, pas d'abstention.

9. Démissions et élections

9.1 Démission du président

Le Président passe la parole à la Vice-Présidente, Mme Céline BLANC, pour la lecture de la lettre de démission du Président.

Le comité de l'ASGT, via Mme Céline BLANC nomme M. André MAURY comme membre d'honneur, le remercie et lui souhaite pleins de succès.

Un diplôme est remis à M. André MAURY ainsi qu'un bouquet de fleurs à son épouse.

Le Président la remercie pour ces éloges à son égard.

9.2 Election du Président de l'ASGT

Une seule candidature est parvenue dans les délais.

Le Président passe la parole à M. Laurent FOURNIER, représentant de la Société de Tir La Fraternelle de Bernex, qui nous présente la candidature d'un de ses membres.

M. Laurent FOURNIER, propose comme candidat, l'actuel Président de La Fraternelle de Bernex, M. Laurent JAKOB, pour le poste de Président à l'ASGT. Il relate la carrière et les fonctions de M. Laurent JAKOB.

Le Président passe au vote à main levée.

L'élection de M. Laurent JAKOB est acceptée à l'unanimité, pas d'abstention.
--

Le Président remercie le futur Président M. Laurent JAKOB d'accepter cette tâche, et l'en remercie. Ce dernier promet de faire au mieux pour servir les intérêts de l'ASGT et des tireurs.

Le drapeau est transmis sous la forme du fanion au nouveau Président.

9.3 Démission au comité de l'ASGT

Le Président informe que courant 2017, Mme Patrizia DAEHLER, a souhaité être libérée de la tâche de secrétaire. Proposée le 18 mars 2017, pour une année probatoire, afin d'occuper le poste de secrétaire, elle a désiré donner une nouvelle orientation à ses activités personnelles. Le Président la remercie pour le travail accompli pendant cette période.

9.4 Election au Comité de l'ASGT

9.4.1 Secrétaire

Afin de remplacer le poste vacant de secrétaire au Comité, nous avons recherché des candidat(e)s pour assumer cette fonction laissée libre.

Le Président demande à M. Gérard METRAL, Président de la Société de l'Arquebuse et Navigation de présenter la candidate Mme Sandra CEREGHETTI.

Le Président rappelle que selon proposition du comité, le ou la candidat(e) est nommé(e) pour une année à titre d'essai et que sa nomination comme membre du Comité sera effective lors de la prochaine AD.

M. Gérard METRAL présente Mme Sandra CEREGHETTI.

La candidature de Sandra CEREGHETTI est acceptée pour une année d'essai.
--

9.4.2 Responsable 300m

Le Président informe que pour l'instant c'est toujours M. Laurent JAKOB qui occupe la fonction de responsable 300m, mais la nécessité de trouver un(e) remplaçant(e) est urgente, même une candidature spontanée est acceptable.

9.4.3 Porte drapeau

L'ASGT cherche dans un premier temps un adjoint qui pourrait suppléer et décharger M. Henri DEUTSCH, porte drapeau et archiviste en vue, bien évidemment, de le remplacer à terme.

Le comité 2018 est composé :

M. Laurent JAKOB	Président,
Mme Céline BLANC	Responsable 300m, Responsable matcheurs.
Mme Sandra CEREGHETTI	Vice-Présidente, Cheffe JT, Responsable cartes-couronnes, Responsable TC, Responsable ASF, Responsable du tir des retardataires.
M. David COUTAU	Secrétaire, Rédactrice du rapport annuel, règlements.
M. Jean-Claude ABOUGHNEM	Caissier.
M. Philippe MASMEJAN	Responsable C50, administration, des membres, Adjoint au caissier, Responsable ASF.
M. Gerhard BARABASS	Responsable C50.
M. Claude Alain HILTBRUNNER	Responsable C10.
M. Henri DEUTSCH	Responsable P10.
	Chef distinctions, Archiviste, Banneret.

Hors comité

M. Serge FAVRE	Responsable P25.
----------------	------------------

Membres du bureau :

M. Jean-Pierre ALLAMAN	Adjoint C50.
M. Harley ANDEREGG	Photographe.
M. Frédéric CHOLLET	Webmaster.
M. Jaime GOMES SOARE CASCAO	Adjoint P50.
Mme Mylène STOYA	Adjointe P25.
Mme Nancy UNGARELLI-DUPPENTHALER	Gestion des médailles et distinctions.

La composition du comité est acceptée par acclamation.
--

9.4 Election d'une société de vérification des comptes

La Fraternelle de Bernex, arrive en fin de mandat comme vérificateur des comptes et se doit d'être remplacée, selon le tournus. Il est proposé la Société Militaire de Genève (SMG), section de tir.

Pour l'exercice 2018 les sociétés sont :

- **Société de Tir militaire le Tell,**
- **Servir Police,**
- **SMG, section de tir.**

Le Président demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est posée.

Le Président passe au vote à main levée.

Les sociétés sont acceptées à l'unanimité, pas d'abstention.
--

10. Informations et divers

Le Président passe la parole à M. Ruedi MEIER, qui nous présente la Fête Fédérale des Jeunes 2019 qui compte sur la présence de nombreuses personnes.

Le Président remercie M. Ruedi MEIER pour sa présentation et l'assure que Genève sera présente lors de cette fête.

10.1 Information au sujet des cartes-couronnes

Le Président informe de la dissolution de l'Organisation des cartes-couronnes romandes lors de son Assemblée Générale du 29 novembre 2017.

Une information précise est disponible sur le site de l'ASGT.

10.2 Information sur le CRP

Le Président passe la parole à deux acteurs du CRP, Centre Romand de Performance, MM Urs JENNY et Daniel MARGAIRAZ qui présentent ce concept de centre, de manière à informer des possibilités offertes aux jeunes talents.

10.3 Divers

Aucune proposition n'est parvenue, dès lors le Président demande, à l'assemblée si une personne désire prendre la parole.

Personne ne souhaite prendre la parole.

Le Président passe la parole à M. Jérôme FELLE, Directeur général de l'Office Cantonal de la Protection de la Population et des Affaires Militaires qui, en remplacement de M. Pierre MAUDET, Conseiller d'Etat, nous apporte son message.

M. Jérôme FELLE adresse un message de son office.

Le Président le remercie pour ses mots et également de consacrer du temps à la cause du tir ; il est toujours appréciable d'avoir un répondant à l'écoute de ses problèmes.

11. Remise de prix à des Jeunes Tireurs

Les prix sont remis selon le rapport avec l'aide des invités ou donateurs présents.

12. Distribution des médailles et prix

Les prix et médailles sont remis selon le rapport avec l'aide des invités ou donateurs présents.

Pour les récipiendaires qui se sont excusés, les médailles et prix sont remis dans l'enveloppe de leurs sociétés.

13. Propositions des Sociétés

Aucune proposition n'est parvenue dans les délais.

AG des Délégués 2019

Le Président informe que la 15ème Assemblée des Délégués de l'Association Sportive Genevoise de Tir se tiendra **le 24 mars 2019, à Bernex**. Elle sera organisée par la Société de Tir, La Fraternelle de Bernex

Il prie le Président de la Fraternelle de Bernex, M. Laurent JAKOB, de s'avancer.

M. Laurent JAKOB informe qu'il aura l'honneur et le plaisir d'organiser cette assemblée avec son Comité.

Mot du Président

Le Président remercie très sincèrement M. Alain MERKLI, Président de la Société de Tir de Veyrier, pour la mise en place des lieux, pour la réalisation de cette journée, et surtout pour la préparation du repas.

Il profite aussi pour les féliciter de leur organisation pour la prise en charge de cette manifestation.

Le Président demande qu'à la fin du rapport, chaque société passe vers M. Henri DEUTSCH pour retirer les enveloppes de leur société.

Il prie également les personnes devant régler le repas de passer vers Mme Céline BLANC.

Il invite tout le monde à passer à l'apéritif qui est offert par la Commune de Veyrier.

Selon la formule consacrée avec l'apéritif :

« Le plus dur c'est d'y arriver, après c'est que de la descente ! »

Au nom du Comité de l'ASGT, le Président souhaite, bon vent avec le nouveau Président, aux sociétés et à leurs membres, une bonne saison de tir 2018, mais surtout du plaisir et de la réussite dans la pratique du tir sportif, tous calibres et toutes distances.

Que vive La société de Tir de Veyrier, que vive l'ASGT, que vive Veyrier, que vive Genève, et que vive la Suisse.

Le Président demande à l'assemblée de se lever pour la sortie du drapeau.